



Webinaire PIN 3 : Défis de la préservation du patrimoine documentaire africain : cas du Sénégal

Par

Mor DIEYE

Enseignant-chercheur

**Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Information et de la
Communication (LARSIC), EBAD-UCAD**

Plan de la présentation

1. Défis de la préservation du patrimoine documentaire en Afrique francophone
2. Nécessité d'une politique de préservation pour la pérennisation du patrimoine archivistique : le cas du Sénégal
3. Conservation numérique : moyens, sécurité et stabilité des documents numériques.

1. Défis de la préservation du patrimoine documentaire en Afrique francophone

Les défis de la préservation du patrimoine documentaire en Afrique francophone se résument aux éléments suivants :

- moyens financiers ;
- matériels et logistiques ;
- climatiques.

❑ **Moyens financiers :**

- ❑ *absence de budgets spécifiques réservés à la gestion du patrimoine documentaire ;*
- ❑ *même si des lignes budgétaires existent, elles sont loin d'être suffisantes pour une bonne politique de préservation.*

❑ **Matériels et logistiques :**

- ❑ *manque souvent remarqué de locaux de conservation du patrimoine documentaire ;*
- ❑ *équipements de conditionnement et de préservation insuffisants et parfois inadaptés.*

❑ **Climatiques :**

- ❑ *le climat tropical qui caractérise l'Afrique francophone de manière générale est souvent défavorable à la bonne conservation du patrimoine documentaire ;*
- ❑ *des températures et des taux d'humidité relative souvent trop élevés alors que les normes recommandent pour le patrimoine documentaire, une température de 18°C et une hygrométrie relative de 55% ;*
- ❑ *des catastrophes naturelles : tempête d'ouragan, inondation (crue de cours d'eau), tremblement de terre, tempête de sable, etc.*

2. Nécessité d'une politique de préservation pour la pérennisation du patrimoine archivistique : le cas du Sénégal

Une politique de préservation pour la pérennisation du patrimoine archivistique sénégalais peut concerner essentiellement les éléments suivants :

- ❑ *un diagnostic sous forme d'audit du dernier déménagement des fonds d'archives du Sénégal qui remonte à 2016 ;*
- ❑ *après ce transfert, les fonds documentaires des archives nationales du Sénégal sont actuellement conservés dans des locaux logés dans un centre commercial à Dakar ;*
- ❑ *la conservation des archives dans ces locaux est en effet exposée à tous les facteurs internes et externes de dégradation des documents (incendie, inondations, attaque des agents biologiques, etc.)*

- ❑ *une politique de préservation passe nécessairement par la construction d'une maison des archives ; le Sénégal n'a, en effet, jamais disposé d'un bâtiment d'archives qui remplit les normes de conservation ;*
- ❑ *étant donné que la conservation coûte cher, un budget spécifique doit être alloué à la préservation et à la pérennisation du patrimoine documentaire sénégalais.*

3. Conservation numérique : moyens, sécurité et stabilité des documents numériques.

La conservation des documents numériques repose essentiellement sur les éléments suivants :

Moyens

- Applications logicielles de gestion, de préservation et d'utilisation des documents numériques ;*



❑ *Matériel informatique pour le partage des données numériques*



3. Sécurité et stabilité des documents numériques

La sécurité et la stabilité des documents numériques passent forcément par les critères suivants :

- ❑ *impossibilité de modifier les documents sans laisser de trace ;*
- ❑ *Restriction de l'accès physique aux lieux où les ordinateurs se trouvent et la restriction de l'accès aux documents numériques sur les ordinateurs eux-mêmes ;*



- ❑ *Mise en place d'un accès au système par l'utilisation de mots de passe ou l'authentification biométrique ;*
- ❑ *Définir une hiérarchie des autorisations d'accès au système, encore appelée « droits d'accès ». Par exemple, certains utilisateurs seront seulement autorisés à lire les documents, alors que d'autres pourront les modifier ;*
- ❑ *Tenir à jour un historique de l'accès aux documents, afin de contrôler l'administration et l'utilisation des droits d'accès ;*

- ❑ *Opter pour des normes ayant été approuvées par des organisations nationales et internationales. Par exemple au niveau national : American National Standards Institute [ANSI] ou multinational : le Comité européen de normalisation [CEN] ou international : ISO (International Organization for Standardization ou Organisation internationale de normalisation) ;*
- ❑ *Une application informatique qui permet de fournir les informations nécessaires à la mise à jour du système à mesure que le matériel informatique et les logiciels évolueront.*

**Merci de votre aimable
attention**